ouest france

Juillet 2023

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une fin de saison remplie d'espoir

Lors de l'assemblée générale de l'ESSL basket, jeudi 29 juin, la présidente, Deborah Guichon, a fait le point sur une saison au début quelque peu chaotique. Mais l'horizon semble s'éclaircir.

Avec 104 licenciés, l'ESSL basket a enregistré une baisse d'effectifs. Le départ d'une partie des joueuses de l'équipe 1 des seniors filles a obligé le club a abandonner le niveau région pour repartir en DF 2, division au sein de laquelle elles ont assuré leur maintien. Une bonne surprise attendait le club en fin de saison avec la montée en prérégion de l'équipe 1 des seniors garçons, grâce à son classement de meilleur 3e de DM2. L'obtention d'un label basket santé et celui de micro-basket (de 3 à 7 ans) font partie des satisfactions de l'année écoulée.

Le bilan financier oblige à puiser dans les réserves

Un peu désabusée par les turbulences de début de saison, la présidente a provoqué une assemblée générale extraordinaire courant février. « *Celle-ci a fait prendre conscience aux joueurs et aux parents de la période difficile que le club traversait. De nouveaux bénévoles ont manifesté leur volonté de s'investir pour repartir du bon pied* », se réjouit Deborah Guichon. Pour la saison 2023-2024, du côté des éducateurs, Elsa Sellier continue le travail commencé l'an dernier avec les jeunes et au niveau du basket santé. Elle est rejointe par Elsa Simonneau qui, outre l'entraînement de certaines catégories de jeunes, aura aussi pour mission de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour assurer la promotion du basket auprès des écoles.

À l'issue de l'assemblée générale, une équipe renforcée par l'arrivée de nouveaux éléments a montré sa détermination pour que l'ESSL basket reparte sur une nouvelle dynamique. Elle conserve, à sa tête, Deborah Guichon (3e debout à partir de la gauche). PHOTO : CO

Sur le plan sportif, l'objectif des seniors filles, entraînées bénévolement par Bryan Yanikian, est d'accéder à la prérégion. Pour l'équipe des seniors 1 garçon, entraînée bénévolement par Maxime Bérard, le maintien est l'objectif premier. « *Un bon parcours en coupe de l'Anjou serait un plus appréciable* », ajoute la présidente.

Le bilan financier de l'année oblige à puiser dans les réserves des années précédentes. « *Une commission a été constituée pour rechercher des sponsors. Ses ambitions devraient porter leur fruit* », précise Deborah Guichon. Pour faire écho aux propos tenus par le président du comité départemental consacrés à la forte augmentation des dossiers en commission de discipline, la présidente indique que les clubs n'auront pas le choix. Ils devront agir en fonction des instructions données : « *Nous n'avons pas eu d'incidents notoires, mais le comportement de certains parents et joueurs vis-à-vis des arbitres et des adversaires laisse beaucoup à désirer.* »

Pour terminer sur une note positive, la période de signatures des licences, laissent augurer une hausse des effectifs.

Le Courrier de l'ouest

3 juillet 2023

La Séguinière

Une cinquantaine de citoyens devant la mairie

Une cinquantaine de citoyens ont répondu à l'appel pour dénoncer toutes les violences, lundi à midi, devant la mairie. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Une cinquantaine de personnes s'est rassemblée devant la mairie de La Séguinière, hier midi, en réponse à l'appel du président des maires de France. Des citoyens qui ont exprimé une forme de désolation face aux dégradations subies par la commune dans la nuit de jeudi à vendredi dernier.

« C'est bien triste et c'est grave, les parents sont dépassés par leurs enfants... Ils sont les rois, il n'y plus de respect ni des biens publics ou privés, ni des personnes », considère un habitant. **« Il y a un problème éducatif à la base »**, appui un autre.

« Votre présence est un symbole important face à ces actes gratuits », leur a assuré le maire, Guy Barré. Rappelant que sans l'intervention des pompiers, la salle Besson n'existerait plus. Évoquant également la dangerosité des cocktails molotov retrouvés près de l'abri pour attendre le bus. **« Deux n'avaient pas encore explosé, ils ont dû être jetés d'une voiture. »**

Pour lui aussi, **« la base c'est l'éducation »**. Il estime entre 100 000 et 150 000 € le montant des travaux de remise en état.

Environ 25 personnes se sont également mobilisées devant la mairie de Saint-Léger-sous-Cholet, commune où il n'a pas eu de dommages, mais qui a eu une pensée pour ses voisins.

Saint-Léger-sous-Cholet

Une professionnelle de santé au multi-accueil

Conformément à la réglementation obligeant à recourir à un professionnel de santé pour les structures petite enfance, la municipalité s'est prononcée, vendredi, en séance de conseil, en faveur d'une convention avec une infirmière puéricultrice.

Mme Aurore Passagne-Dussard interviendra au multi-accueil, à raison de 20 heures par an et 60 € de l'heure soit un coût annuel de 1 200 €.

Elle aura pour missions de conseiller l'équipe en matière de santé du jeune enfant, y compris les situations de handicap ou de maladie chronique, de former au repérage des enfants en dangers et de promouvoir la santé des professionnels au travail.

ouest france

4 juillet 2023

Basket : la nouvelle dynamique est en route

Saint-Léger-sous-Cholet — L'ESSL aimerait compléter les effectifs féminins, relancer les animations pour dégager de la trésorerie et trouverdes actions de mécénat. Les résultats sont plutôt à la hauteur.

« On peut parler d'une année mitigée, mais on reste toutefois plein d'ambition. » Ce sont les mots de Déborah Guichon, présidente de l'ESSL basket (Entente sportive saint-légeoise), lors de l'assemblée générale du club, jeudi dernier, relevant une belle participation à l'assemblée. **« C'est important de voir des parents investis. »** Et elle sait de quoi elle parle. Elle rappelle en effet qu'en février dernier, le club a **« remotivé les troupes au travers d'une assemblée générale extraordinaire pour faire entrer des bénévoles et faire revivre le club ».** Ça a plutôt bien fonctionné car **« on a eu de nouvelles candidatures pour le bureau ».**

Renflouer les caisses

Et avec un bureau étoffé, le club va pouvoir penser à davantage d'animations pour **« ramener de la trésorerie et démarcher pour trouver des sponsors ».** Un effort devra également être fait pour la formation des jeunes à l'arbitrage. Autre point à revoir, celui des effectifs chez les féminines, **« on a un trou entre U11 et U18 ».**

L'arrivée d'Elsa Simmonneau, en septembre 2023, chez les jeunes qui aura en charge l'entraînement des U5 à U13, devrait y pourvoir. Elle interviendra également dans les écoles pour faire découvrir le basket.

« La saison passée, Emma Sellier (auprès de U3 à U13) a, elle aussi, donné un nouveau souffle au club », fait remarquer la présidente. Le basket a également obtenu les labels Micro basket et Basket santé qui lui permettent de décrocher de nouveaux licenciés. **« Et c'est une bonne image pour le club. »**

Et dans la lancée, **« pourquoi ne pas demander le label école de basket »,** suggère la présidente.

Sur le plan sportif, malgré un effectif restreint, ce qui a quelque peu compliqué le jeu, les seniors filles **« n'ont rien lâché de toute la saison ».**

Les membres de l'ESSL basket dont le bureau est présidé par Déborah Guichon, et les entraîneurs salariés et bénévoles.

| Photo : Ouest-France

Résultats sportifs respectables

Grâce au concours des loisirs fille et l'arrivée de Bryan Yanikian (entraîneur bénévole), **« un moteur pour l'équipe »,** elles repartent en DF2 la saison prochaine avec l'objectif d'une montée en prérégion et un beau parcours en coupe de L'Anjou.

Chez les seniors garçons, la présidente relève **« une année très sympathique avec un effectif hyper intéressant ».** Ils finissent meilleurs troisième de DM2 ce qui leur permet d'accéder enprérégional masculine. Ils visent désormais le maintien et une belle coupe de l'Anjou.

Déborah Guichon a, par ailleurs, fait savoir que, lors de son assemblée générale, le comité a relevé un point négatif concernant la discipline : **« Les incidents ont doublé cette année. Nous n'avons pas de problème au club, mais des sanctions plus lourdes seront à prévoir face à des comportements inadéquats. »**

ouest france

5 juillet 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Pas de matchs de Carisport dans la commune

Vendredi 30 juin, les élus se sont réunis pour étudier les sujets à l'ordre du jour du conseil municipal.

Personnel communal. Le conseil valide la reconduction pour la période allant de fin août 2023 à fin août 2024 du dispositif scolaire de la saison 2022-2023 soit neuf postes d'adjoints techniques ou d'animation en CDD, un poste d'ATSEM en renfort et un en périscolaire. « *Il s'agit de temps partiels de 2 à 3 h par jour de scolarité pour les agents de cantine et de 18 h 25 par semaine scolaire pour l'ATSEM* », précise le maire, Jean-Paul Olivarès.

Multi-accueil. Les textes en vigueur imposent le recours à une professionnelle de santé pour cette structure. Le conseil donne son accord pour qu'une convention soit signée avec Aurore Passagne Dussart, infirmière puéricultrice, à raison de 20 h par an. Le coût horaire, 60 €, représente une charge de 1 200 € pour la collectivité.

Petite enfance. La société Restoria qui assurait la restauration pour le centre de loisirs et le multi-accueil ne souhaite plus donner suite à une prestation pour les 0-3 ans à partir de septembre prochain. Suite à l'appel à concurrence lancé pour un menu 50 % bio, le conseil retient la proposition de la société Ansamble. Repas pour les petits : 3,86 €, pour les grands : 4,22 €

Éclairage public. Dans le cadre des nouvelles dispositions (déjà détaillées lors du compte rendu d'un précédent conseil) par souci d'économie d'énergie, une intervention technique du SIEML est nécessaire. Le conseil donne son accord pour qu'elle se déroule pendant les vacances en respectant la somme allouée au budget soit 5 000 €. Il valide également la dépense de 1 212 € relative à l'installation de catadioptres pour sécuriser les ronds-points la nuit (rue de la Vendée, centre bourg et rue d'Anjou). La commission cadre de vie précise que l'éclairage du parking de la salle de sport et celui du pôle culturel seront assurés jusqu'à 23 h par deux lampadaires sur le premier et un sur le second

Divers. L'accueil des nouveaux saint-légeois aura lieu le 30 septembre dans le parc de la mairie. Le repas des aînés se déroulera dans la salle de la Prairie le 19 novembre.

Carisport. Pour anticiper les prévisibles risques de sécheresse qui entraîneraient des restrictions (voire interdictions) d'arrosage des terrains de foot, les organisateurs du tournoi ont fait le choix de privilégier les terrains synthétiques. De ce fait, il n'y aura pas de matchs, comme c'était la tradition à Saint-Léger-sous-Cholet. « *Je crains que nous soyons privés des matchs de Carisport pour longtemps* », s'inquiète Jean-Paul Olivarès.

Le Courrier de l'ouest

5 juillet 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Carisport : pas de match à Saint-Léger cette année

Il n'y aura pas de match à Saint-Léger-sous-Cholet, cette année, lors de la prochaine édition du tournoi de foot caritatif Carisport. Ceci en raison du doute planant sur l'arrosage et l'état des terrains.

« Du coup, les équipes se rabattent dans les communes possédant des terrains synthétiques (La Séguinière, Beaupréau, Saint-Macaire) à l'exception du May-sur-Èvre qui garde les finales », précise Olivier Bâcle, adjoint à la vie associative. **« Les restrictions pour l'arrosage sont très proches, le préfet suit tout ça de très près »**, appuie Jean-Robert Tignon, adjoint environnement.

« Une dérogation comme au May est-elle possible pour Saint-Léger pour un terrain uniquement ? », s'interrogent les élus qui craignent pour l'avenir des rencontres Carisport sur Saint-Léger et qui souhaiteraient garder une identité Carisport en tant que deuxième commune historique de ce tournoi (après Le May). La réception des joueurs du FC Metz accueillis à Saint-Léger est, quant à elle, maintenue le jeudi 3 août.

Saint-Léger-sous-Cholet

Un nouveau fournisseur de repas au multi-accueil

Face au souhait de l'entreprise Restoria de ne plus fournir les repas pour le multi-accueil et le centre de loisirs, la commune a lancé un appel d'offres pour la rentrée de septembre et retenu la société Ansamble.

« D'autres structures du secteur fonctionnent avec Ansamble et en sont satisfaites. Ansamble est aussi moins cher sur tous les menus possibles », précisent les élues Chantal Ripoche et Claudia Tharreau, en charge de la vie sociale.

Le menu petits avec trois composantes est à 3,86 €, le menu grands à cinq composantes est à 4,22 €.

Saint-Léger-sous-Cholet

La fête des CM a réuni 92 élèves, mardi

Pas de jeux champêtres cette année à la traditionnelle fête des CM. Mais une plongée dans l'univers de la magie avec Jonathan Renoux venu de Saint-Pierre-Montlimart pour élaborer un spectacle avec eux. Ravis, les élèves ont vivement répondu à ses tours interactifs. Puis la boum a pris le relais sur des rythmes endiablés suivant leurs choix.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Saint-Léger-sous-Cholet

École des Bois : toutes les classes sont maintenues

Il n'y aura pas de modification du nombre de classes à la rentrée prochaine à l'école des Bois. Toutes les classes sont maintenues.

Alors que les inscriptions sont en cours, l'effectif est aujourd'hui de 233 élèves contre 239 à la rentrée dernière.

En revanche, à la rentrée 2024-2025, 35 départs sont prévus en CM2, avec cette fois une fermeture de classe probable.

Par ailleurs, l'accueil des touts petits sera à nouveau possible à partir de janvier 2024.

ouest france

6 juillet 2023

Les enfants récoltent 144 kg

Le conseil municipal des enfants a organisé une récolte d'objets et de vêtements, redistribués à une association mardi 4 juillet.

L'un des projets des jeunes élus du conseil municipal des enfants avait pour objectif de récolter des vêtements ou des objets ludiques dont les utilisateurs n'avaient plus l'usage. Ils avaient fait le choix de remettre le fruit de leur collecte à l'association d'insertion Atima dont le siège est aux Landes Fleuries à Andrezé. Elle intervient, entre autres, dans le domaine du tri sélectif, du tri de vêtements et du réemploi.

Les jeunes élus ont répercuté l'information auprès de leurs petits camarades des deux écoles saint-légeoises. Celle-ci a porté ses fruits et permis de recueillir 144 kg de livres, chaussures et vêtements. Deux salariés de l'association sont venus les récupérer mardi 4 juillet au sein des deux établissements scolaires. La plupart des éléments récoltés trouveront place au sein des deux boutiques solidaires de l'association : Fripes et Troc à Sèvremoine et Multitroc à Beaupréau-en-Mauges.

Mardi 4 juillet, les jeunes élus du CME ont remis à l'association d'insertion Atima le fruit de la collecte (livres, jouets, vêtements et chaussures). PHOTO : CO

« En accomplissant cette action solidaire, vous contribuez à la protection de l'environnement, vous permettez à des personnes en situation de précarité de se procurer des articles à des prix accessibles et vous favorisez l'emploi de personnes au sein de l'association », développe Laurence Tisserond, conseillère déléguée en charge du CME.

Le Courrier de l'ouest

7 juillet 2023

La belle collecte des jeunes élus pour l'association Aima

À l'initiative du CME, 144 kg (livres, vêtements, jeux, chaussures...) ont été collectés dans les deux écoles au profit de l'association Atima, ateliers d'insertion.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

C'était une idée des jeunes élus du conseil municipal d'enfants (CME), en soutien à une action caritative.

Ils ont lancé une collecte de livres, jeux, vêtements, chaussures, etc., auprès familles des deux écoles au profit de l'association Atima, structure d'insertion basée à Andrezé. L'objectif étant aussi de donner une seconde vie aux articles, un réemploi par le recyclage.

La collecte, 144 kg au total, a plutôt bien fonctionné à la grande satisfaction des élèves.

ouest france

7 juillet 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le magicien a fait rêver les enfants

Mardi 5 juillet, 93 enfants des classes de CM1 et de CM2 des deux écoles saint-légeoises se sont retrouvés dans la salle de la Prairie pour la traditionnelle fête du Conseil Municipal des enfants. Le temps consacré aux jeux qui précédaient la boum a été remplacé par un spectacle de magie.

PHOTO : CO

Le Courrier de l'ouest

7 juillet 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Un premier espace sans tabac à l'école

Des échanges nourris entre le président départemental de la Ligue contre le cancer, Jean-Pierre Benoit, et les enfants ont suivi l'inauguration de l'espace sans tabac. | PHOTO : OUEST-FRANCE

L'initiative

En partenariat avec la Ligue contre le cancer, la commune a souhaité mettre en place des espaces sans tabac. Ils sont situés à proximité des écoles, de la maison de l'enfance, du centre socioculturel et des espaces jeux. Lundi, la première zone a été inaugurée près de l'école des Bois en présence du professeur Jean-Pierre Benoit, président départemental de la Ligue contre le cancer, de Tiffen Joseph, chargée de prévention à la ligue, ainsi que de Jean-Noël Courrier, coordinateur de la ligue pour le Choletais et des élus saint-légeois.

« On peut être fier de vous »

Les élèves de CM1 et CM2 de Claudia Tharreau et de Servan Alain ont été associés à la manifestation. Un moment important pour ces enfants qui avaient été sollicités pour réaliser l'affiche figurant sur le panneau Espace sans tabac. Ils ont d'ailleurs lâché un grand **« oui ! »** lorsque le maire leur a demandé s'ils avaient aimé travailler sur le sujet. **« C'est le premier espace du Choletais à être identifié, on peut être fier de vous, du travail que vous avez accompli. Et on sait combien les enfants peuvent influencer les adultes »**, leur a assuré le maire, Jean-Paul Olivarès.

Car, outre la sensibilisation aux méfaits du tabac auprès des plus jeunes, les espaces sans tabac s'inscrivent dans une démarche de lutte contre le tabagisme dans le cadre de la politique de santé publique. Pour Chantal Ripoche, adjointe à la vie sociale : **« On espère qu'avec des panneaux comme ceux que vous avez réalisé, on va aider des gens à arrêter de fumer et surtout vous préserver, vous les enfants. »** Soulignant bien cependant que le mieux est encore de ne jamais commencer.

Des cendriers restent encore à installer pour compléter le dispositif. Un échange nourri avec les enfants, intarissables, a suivi. **« Pourquoi on a inventé la cigarette alors ?,** demande l'un d'eux. **À l'époque, on fumait sans savoir ce que ça provoquait. »** C'est différent aujourd'hui.

ouest france

8-9 juillet 2023